

Direction Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Paris

Unité Pédagogique Régionale

Monsieur. Alain BOUSSARIE

Proviseur de l'UPR
alain.boussarie@justice.fr

06 26 31 13 23 – 01 46 15 93 46

Fiche de poste :

Professeur des écoles à la Maison d'arrêt de la Santé

Etablissement : Unité Pédagogique Régionale de Paris ; localisation : Maison d'arrêt de la Santé, Paris

Discipline de poste concernée : Enseignant premier degré, de préférence spécialisé.

Mission demandée au titulaire du poste : Placé sous la double autorité du proviseur de l'UPR et de l'TEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle de la Responsable Locale de l'Enseignement, le professeur des écoles dispense des enseignements à destination de détenus majeurs hommes. Il permet ainsi à la personne détenue de se doter des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle.

Prise de fonction : Septembre 2021, première année à titre provisoire

Services : Temps plein d'enseignement devant élèves, 21 heures
Emploi du temps hebdomadaire réparti sur 4 jours minimum
Participation obligatoire à 3 stages d'une semaine (1 à l'ENAP et 2 à l'INS-HEA)

Activités

Compétences spécifiques

Connaissances particulières

Capacités

Enseignement

Pédagogie inversée
Tutorat
Evaluation positive
Evaluation par compétences
Bilan de compétences

Textes réglementaires du cadre de référence
Publics prioritaires
Modalités de fonctionnement d'un centre scolaire en maison d'arrêt
Référentiels de différents niveaux : DILF, DELF, CFG, DNB, BAC, DAEU, etc.

Etre discret
Enseigner à des adultes
Savoir individualiser sa pratique pédagogique
Savoir programmer un enseignement en modules
Travailler en équipe
Contribuer au soutien à la personne et à l'ouverture aux différentes formes d'accès aux savoirs
S'intéresser aux pratiques relatives à la lutte contre l'illettrisme et au FLE : compétences en FLE ou FLS souhaitées
Dialoguer, animer un débat et gérer des échanges
Déceler et rendre compte de comportements dangereux (violence, suicide, etc.)

Éducation

Promouvoir les valeurs de la République
Promouvoir le vivre ensemble
Développer l'empathie
Faire prendre conscience des enjeux de l'intégration sociale

Expériences :
- auprès de mineurs en difficulté ;
- auprès d'adultes ;
- REP ou REP+.

Travail partenarial

Participation au titre de l'enseignement à des activités, des projets socio-éducatifs, culturels, aux activités de la formation professionnelle

Contexte pénitentiaire
RPE (Règles Pénitentiaires Européennes)
Processus d'accueil
Divers partenaires : actions culturelles, sportives, formation professionnelle, travail, santé, association, etc.

Participer à des projets éducatifs et/ou culturels
Coordonner ses actions d'enseignement, d'éducation avec les partenaires.
Capacités relationnelles : (écoute, négociation, etc.)
Rendre compte de ses activités au RLE
Savoir justifier ses actions auprès des partenaires

Coordination, synthèse

Travail en équipe pluridisciplinaire

Dialoguer, rendre compte, expliciter